



PIX : Date limite pour réaliser son parcours de rentrée

publié le 26/01/2021

Niveau 5, 4 et 3

Descriptif :

Chaque élève doit réaliser un parcours de rentrée obligatoire d'évaluation des compétences informatiques (PIX).

La date limite est fixée au Vendredi 05 février 2021.

La certification pour les élèves de 3ème aura lieu entre le 8 mars 2021 et le 12 mai 2021.

Chaque élève doit réaliser un **parcours** de rentrée obligatoire d'évaluation des compétences informatiques (PIX).

La date limite est fixée au :

Vendredi 05 février 2021.

Pour ceux qui n'ont pas d'accès au numérique à la maison ou si vous rencontrez des difficultés techniques, merci de vous adresser à Mme Lhote (RUPN) au CDI.

La certification obligatoire pour les élèves de 3ème aura lieu entre le 8 mars et le 12 mai 2021.

C'est partix ! ENT -> Médiacentre -> PIX -> Reprendre mon parcours de rentrée (pas besoin de code)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.